



SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS

RAPPORT ANNUEL

2017

	3	<i>Editorial</i>
4		
<i>Campagnes & projets</i>		
Succès 2017		
	6	<i>Campagnes & projets</i>
		Droits des autochtones au Pérou
10		
<i>Campagnes & projets</i>		
USA : un projet d'oléoduc controversé		
	14	<i>Campagnes & projets</i>
		Le Sri Lanka après la guerre
20		
<i>Campaigns & projects</i>		
Les Roms, Sintés et Yéniches		
	26	<i>News</i>
28–31		
<i>Rapport financier</i>		
Bilan		
Compte de résultat		
Rapport d'activité		
	34	<i>Équipe & comité</i>

Editorial

Après 16 ans passés à la tête de la Société pour les peuples menacés Suisse, Ruth-Gaby Vermot a démissionné de ses fonctions de présidente en mai 2017. Au fil de ces longues années, la SPM s'est positionnée en tant qu'organisation écoutée, respectée, voire même crainte. Car nous avons appris à quel moment critiquer mais aussi à quel moment collaborer. Toute l'équipe ainsi que le comité remercient Ruth-Gaby Mermot pour son superbe engagement.

En 2017, nous avons montré comment la protection de l'environnement empêchait tout développement pour le peuple autochtone péruvien. Nous avons visité quatre villages concernés et avons soutenu l'organisation autochtone dans sa lutte pour l'autodétermination en l'accompagnant notamment au siège genevois de l'ONU pour qu'elle puisse y faire valoir ses droits. Nous nous sommes également rendus à Genève avec une délégation Yanomami, originaire de la région amazonienne du Brésil, et avons reçu la garantie de la part d'une raffinerie d'or qu'elle ne se fournirait pas en or « sale » provenant de la réserve des Yanomamis.

En Suisse, nous avons continué notre campagne contre l'antitsiganisme. Les minorités Roms, Sintés et Yéniches sont victimes de discrimination et de racisme. Nous avons réclamé plus d'aires de transit pour les Roms nomades, mené un colloque sur le sujet et développé également un projet de médiation. En cas de problème entre une commune et un groupe nomade, un médiateur professionnel peut désormais intervenir pour résoudre le conflit. En fin d'année, nous avons transmis le projet à la Verband Sinti und Roma Schweiz.

Au Sri Lanka, nous nous sommes opposés à l'accapement des terres par les militaires et avons organisé des ateliers permettant à la population tamoule de connaître ses droits et ses possibilités d'action. Nous avons soutenu les manifestations des femmes contre les disparitions forcées subies par les opposants au régime.

Toujours dans le registre des protestations, nous avons manifesté en faveur des autochtones de Standing Rock où un projet d'oléoduc menace l'approvisionnement en eau de la réserve sioux du nord des Etats-Unis. Nous avons vivement critiqué Credit Suisse lors de l'assemblée des actionnaires pour son attribution de crédits à la société qui construit l'oléoduc, et nous avons porté plainte contre la banque auprès du Point de contact national (PCN) de l'OCDE.

Les comptes annuels ont été clôturés avec un léger déficit, plus faible cependant que celui prévu au budget. Nous disposons d'une base solide grâce à nos quelque 14 000 donateurs/trices et membres. Nous vous remercions toutes et tous de la confiance et du soutien que vous avez manifesté en 2017 !



Christoph Wiedmer
CO-DIRECTEUR



Göpf Berweger
VICE-PRÉSIDENT



IMPRESSUM

Éditrice : Société pour les peuples menacés Suisse, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch **Compte pour les dons :** Banque cantonale bernoise BEKB : IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1 **Texte :** Delia Brändli, Christoph Wiedmer, Irene Gurtner **Mise en page :** Tania Brügger Marquez **Rédaction :** Delia Brändli, Dominique Schärer **Photo couverture :** Christoph Wiedmer

Campagnes et projets : succès 2017

En 2017, la SPM s'est engagée avec beaucoup d'énergie en faveur des droits humains des minorités et des peuples autochtones du monde entier. Elle s'est battue pour les droits des peuples autochtones tant au nord qu'au sud du continent américain : aux Etats-Unis dans le cadre du projet de construction du North Dakota Access Pipeline, et au Pérou en ce qui concerne l'exploitation aurifère et la protection de l'environnement. Au Sri Lanka, la SPM a lutté contre l'accaparement des terres et les disparitions forcées. En Suisse aussi, la SPM a mené des actions au cours de l'année 2017. Elle s'est engagée pour la défense des droits des Roms, Sintés et Yéniches. Dans différentes régions du globe, la SPM a pu fêter les succès remportés avec ses partenaires :

ÉTATS-UNIS Dakota du nord / Suisse

En avril, la SPM a déposé une plainte auprès du Point de contact national (PCN) pour les principes directeurs de l'OCDE, contre Credit Suisse pour son rôle prépondérant dans le financement de la construction du North Dakota Access Pipeline. Le PCN a décidé l'entrée en matière sur cette requête en octobre.

PÉROU Cajamarca

En mai 2017, Máxima Acuña de Chaupe, paysanne autochtone, est acquittée après avoir été accusée d'usurpation de terrain par la compagnie minière aurifère Yanacocha S.R.L. En septembre, elle contre-attaque en portant plainte contre la société minière Newmont Mining Corporation, principale actionnaire de Yanacocha. La SPM lui apporte tout son soutien avec des autres organisations.

PÉROU/BRÉSIL Amazonie

Pour témoigner de l'urgence de leur situation, des autochtones d'Amazonie sont venu-e-s en Europe en juillet, soutenu-e-s par la SPM. Les représentant-e-s des peuples autochtones du Pérou et du Brésil luttent pour le respect de leurs droits collectifs, dans le cadre des projets d'exploitation de matières premières et de protection de l'environnement.

SUISSE Berne

- Avec le soutien de la Verband Sinti und Roma Schweiz, la SPM initie un nouveau projet intitulé « Roms nomades : information, médiation et sensibilisation » dans lequel des médiateurs auront pour rôle de désamorcer les conflits entre les Roms nomades et la population sédentaire.
- A l'occasion de la Journée internationale des Roms en avril, la SPM et des organisations roms suisses ont mené une action appelant à plus de respect et de reconnaissance. Pour la première fois en Suisse, les Roms ont attiré l'attention du public sur leurs revendications.

SRI LANKA Péninsule de Jaffna

En avril, la SPM a organisé un atelier d'information sur les droits des personnes concernées par l'accaparement des terres. En signant la « Déclaration de Nallur », la cinquantaine de participant-e-s, issu-e-s de régions et ethnies différentes, ont clairement exprimé leur opposition à l'accaparement des terres.

DROITS DES AUTOCHTONES AU PÉROU

Depuis de nombreuses années, la SPM observe les répercussions de l'extraction de matières premières sur les droits des communautés autochtones au Pérou et attire l'attention sur les violations des droits humains qui en découlent. Mais les projets de protection de la nature menacent eux aussi les droits de ces communautés autochtones. En 2017, la SPM et l'organisation partenaire péruvienne FENAMAD ont attiré l'attention de l'ONU sur les problèmes liés au respect des droits humains au sein du parc de Manú situé dans la région amazonienne de Madre de Dios.



©Photo : Thomas Mueller


QUAND LA PROTECTION DE LA NATURE MENACE LES DROITS DES AUTOCHTONES

En Amazonie, au cœur de la région de Madre de Dios, se trouve le Parc national de Manú, mondialement connu. Fondé en 1973 et inscrit au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO en 1987, ce parc est considéré comme l'un des lieux abritant la plus grande biodiversité au monde. Son accès est strictement limité et surveillé pour le protéger contre le braconnage, la déforestation, le pillage des ressources naturelles et la pollution. Cela contribue aussi au maintien de la biodiversité. Cependant, les règles strictes du parc pèsent sur les conditions de vie et le développement des peuples autochtones qui habitent là et vivent d'une économie de subsistance.

Les autochtones doivent être intégré-e-s dans les processus de décision

Lors de la construction du parc, les quatre communautés Matsigenka n'ont pas été consultées et leurs besoins ont été négligés, ce qui a engendré des conséquences néfastes pour le millier d'habitant-e-s du parc. En effet, ces communautés autochtones ne sont autorisées qu'à recourir à des méthodes de chasse traditionnelles, en utilisant des arcs et des flèches, et ne peuvent pas se développer. Par ailleurs, tout commerce en dehors du parc leur est interdit, ce qui engendre un réel problème d'approvisionnement. La prise en charge médicale à l'intérieur du parc est précaire et les possibilités de formation sont insuffisantes, l'éducation étant réglée par une convention entre l'Eglise et l'Etat et comprenant l'évangélisation des autochtones.

Or, le parc de Manú n'est pas un cas unique : selon l'ONU, le non-respect des droits des autochtones au nom du respect de l'environnement est un phénomène mondial. Pourtant, vu les graves menaces engendrées par les projets miniers, les barrages, la déforestation illégale et le trafic de drogue, seule une alliance forte entre autochtones et défenseurs de la nature peut protéger l'Amazonie et ses habitats précieux pour les êtres humains et les animaux. La protection de la nature doit passer par le respect des besoins et des droits des autochtones.

 **Prise au piège de la conservation**, Le Courrier, 25.08.2017 https://www.lecourrier.ch/152017/pris_au_piege_de_la_conservation

Une délégation du Pérou à l'ONU

A l'occasion de la session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (EMRIP), des centaines de représentant-e-s de peuples autochtones venu-e-s du monde entier se sont retrouvé-e-s à Genève. La SPM accompagnait une délégation du Pérou à l'ONU pour sensibiliser l'opinion à la problématique autour du parc national de Manú. « Depuis des siècles nous habitons et protégeons l'Amazonie », a déclaré Julio Cusurichi, président de la FENAMAD, en marge de la session de l'EMRIP. « Nous ne sommes pas contre la protection de l'environnement mais souhaitons partager la responsabilité du parc de Manú avec le gouvernement. »

Les habitant-e-s du parc se sentent trompé-e-s par le gouvernement local et l'administration du parc, et demandent le respect de la Convention 169 de l'OIT. Cette dernière prescrit l'intégration, la participation et le consentement des populations autochtones concernées lors de projets économiques et environnementaux. Par des rencontres avec les organisations de protection de l'environnement UICN et WWF, des représentants de la mission péruvienne à l'ONU et plusieurs représentants spéciaux, la délégation péruvienne, soutenue par la SPM, a pu attirer l'attention sur les problèmes. L'écho a été positif et de précieux contacts ont pu être noués. En outre, la SPM a organisé, à Genève, une table ronde à laquelle ont participé des représentants des communautés autochtones et des expert-e-s de la protection de l'environnement. Les échanges ont montré que si les droits des autochtones étaient davantage pris en considération dans les réserves naturelles, la principale difficulté restait toutefois la mise en œuvre des stratégies applicables à des situations souvent plus complexes sur le terrain.

Facts & Figures

On estime à 6 millions le nombre d'autochtones vivant en Amérique du Sud avant la colonisation. Un chiffre qui a considérablement diminué à cause des maladies et de la guerre.

Au Brésil, on compte aujourd'hui près de 240 peuples autochtones différents représentant près de 900 000 personnes.

Près de 2 millions d'hectares de forêt amazonienne disparaissent chaque année.



Le chef de tribu Davi Kopenawa Yanomami dans son village au Brésil. ©Photo : SPM

Les Yanomami du Brésil font le déplacement jusqu'à Genève

En juillet, la SPM a accompagné des représentant-e-s des Yanomami et des Surui du Brésil, ainsi que la délégation péruvienne, à l'ONU. Le co-directeur de la SPM, Christoph Wiedmer, a fait le déplacement depuis l'Amazonie jusqu'à Genève avec la délégation de Yanomami. Au Brésil, les territoires des communautés autochtones des Yanomami et des Surui sont fortement touchés par la destruction de l'environnement et l'extraction de matières premières. La destruction de la forêt amazonienne provoque également la disparition de l'habitat des populations locales. En outre, le nouveau gouvernement brésilien du président Temer entend réduire les zones protégées réservées aux autochtones et ouvrir cet espace au public en vue d'une exploitation industrielle, malgré l'opposition des populations autochtones concernées. Depuis des années, des chefs de tribu tels que Davi Kopenawa Yanomami, s'engagent pour la protection de leurs réserves au Brésil. « L'extraction d'or est source de destruction ; elle pollue les fleuves et rend notre peuple malade », explique Davi Kopenawa Yanomami. Une équipe de tournage du réalisateur Daniel Schweizer était également de la partie à l'occasion de la réalisation d'un nouveau film sur les autochtones en Amazonie.

USA : DES BANQUES SUISSES IMPLIQUÉES DANS UN PROJET D'OLÉODUC CONTROVERSÉ

Depuis 2016, le projet de construction de l'oléoduc Dakota Access Pipeline, très controversé, suscite de nombreuses manifestations dans le monde entier. En effet, l'oléoduc traverse la réserve indienne de Standing Rock et engendre des risques élevés tels que la pollution de la rivière, principale source de subsistance du peuple sioux établi dans la région. Et pourtant, les entreprises de construction américaines ont mené à bien le projet qui a été achevé à la fin du printemps 2017. La SPM a dénoncé les relations commerciales entre les banques suisses, Credit Suisse et UBS, et les entreprises en charge de la construction de l'oléoduc (octroi de crédits, gestion et détention d'actions, activités administratives) et déposé plainte contre le Credit Suisse en avril 2017.



©Photo : SPM

UNE ACTIVITÉ AU MÉPRIS DES DROITS HUMAINS

L'année 2017 a débuté par une annonce inquiétante provenant de la Maison Blanche : quelques jours après son entrée en fonction, le président américain Donald Trump s'est prononcé en faveur de la réalisation du projet de construction du Dakota Access Pipeline (DAPL). Auparavant, des expert-e-s de l'ONU avaient attiré l'attention de nombreuses organisations de protection de l'environnement et de défense des droits humains sur les conséquences néfastes de ce projet. La SPM avait notamment demandé au gouvernement américain de régler pacifiquement le conflit entre le peuple sioux, les militants pour l'environnement et les forces de sécurité, de respecter les droits des autochtones et de poursuivre dans la voie d'une étude d'impact sur l'environnement. Pourtant la situation actuelle montre que les droits des autochtones et la protection de l'environnement n'ont nullement été pris en compte lors de la construction de l'oléoduc.

Les manifestations des autochtones ne sont pas prises au sérieux

Pendant des mois, les Sioux, rejoints occasionnellement par 200 autres groupes autochtones venus de toute la planète, ont manifesté aux côtés des militant-e-s pour l'environnement contre la construction du dernier tronçon de l'oléoduc controversé dans la réserve de Standing Rock. Les Sioux ne s'opposaient pas à l'oléoduc en lui-même, mais exigeaient la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement et un nouveau parcours. Aujourd'hui, l'oléoduc traverse leurs terres et représente, dans son tracé actuel, un risque majeur pour l'approvisionnement en eau de la réserve. Il a déjà détruit plusieurs sites sacrés des autochtones. En outre, les craintes exprimées concernant les risques de pollution de l'eau sont justifiées : chaque année, on dénombre en moyenne 200 fuites de pétrole aux Etats-Unis. En novembre 2017, 800 000 litres de pétrole se sont échappés de l'oléoduc de Keystone, situé à proximité de celui de Dakota Access et traversant également la réserve du peuple sioux. De tels dommages peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les personnes concernées, car ils menacent directement leurs moyens de subsistance. Une fuite de l'oléoduc de Dakota Access, dans le pire des cas, toucherait 17 millions de personnes vivant en aval.

Facts & Figures

Près de **17 millions de personnes** sont concernées par les risques liés au DAPL.

UBS et le Credit Suisse ont accordé des crédits de plusieurs **centaines de millions de francs** aux entreprises chargées de la construction de l'oléoduc.

Entre 2015 et 2016, on a dénombré **69 accidents** sur les projets de constructions d'ETP, une société d'exploitation du North Dakota Access Pipeline.

En outre, le processus d'autorisation de construction de l'oléoduc porte atteinte aux droits des autochtones car les Sioux n'ont jamais été consultés à propos de la mise en œuvre du projet alors qu'ils sont directement concernés et que les Etats-Unis ont reconnu la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Selon les termes de cette déclaration, le gouvernement américain est tenu d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (Free, Prior and Informed Consent, FPIC) des autochtones. En décidant de mener à bien le projet le plus rapidement possible, Donald Trump bafoue les droits humains et la protection de l'environnement. Les autochtones de Standing Rock n'ont pas pu faire entendre leur voix dans ce débat : leurs manifestations n'ont tout simplement pas été prises au sérieux et l'oléoduc a été inauguré le 1er juin 2017.



Lors de l'assemblée générale du Credit Suisse, la SPM a distribué des exemplaires de son rapport sur la participation de la banque Suisse au projet de construction controversée du Dakota Access Pipeline
©Photo : SPM

Les banques suisses impliquées dans le projet

Ayant accordé des crédits au consortium Energy Transfert Family, en charge de la construction de l'oléoduc, et gérant certaines de ses actions, comme l'a dévoilé la SPM au grand public en 2016, les banques suisses CS et UBS doivent également rendre des comptes. Début 2017, la SPM a donc demandé aux deux banques de prendre clairement position au sujet des reproches formulés à l'encontre du projet Dakota Access Pipeline et d'introduire des mesures permettant aux parties de se retirer des contrats en cours nuisant aux droits humains ou à l'environnement.

La SPM a également exigé des banques suisses que soit réalisé un contrôle de diligence systématique concernant le respect des droits humains et de l'environnement et qu'elles respectent leurs propres lignes directrices. Elle leur demande, par ailleurs, d'orienter leurs activités en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE sur les multinationales, des principes directeurs de l'ONU relatives à l'économie et aux droits humains, ainsi que de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, avant de proposer leurs prestations.


La SPM dépose plainte

A l'occasion de l'assemblée générale du Credit Suisse, qui s'est tenue fin avril, la Société pour les peuples menacés (SPM) a, une nouvelle fois, souligné le rôle prépondérant de cette banque dans le financement du projet controversé du Dakota Access Pipeline aux Etats-Unis. Etant donné que le CS n'a pas accédé aux demandes de la SPM et n'a pas montré de réelle volonté de négociation, la SPM a déposé, le 28 avril 2017, une plainte auprès du Point de contact national (PCN) pour les principes directeurs de l'OCDE (en Suisse le PCN est rattaché au SECO). Mi-octobre, le PCN a publié son évaluation initiale, reconnaissant par là-même la recevabilité de la plainte.



Manifestations de solidarité à Zurich et à Bâle

En février 2017, la SPM a organisé deux manifestations à Zurich et à Bâle pour exprimer sa solidarité avec les autochtones de Standing Rock. A la surprise générale, plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées sur Facebook pour montrer leur indignation face au financement de l'oléoduc par les banques suisses. Les manifestations se sont transformées en un mouvement de protestation spontané devant l'absence de concessions de la part des banques au cours des semaines précédentes.

 **Manifestations à l'occasion de l'AG de Credit Suisse contre le financement l'oléoduc controversé,**
Aargauer Zeitung, 28.04.17 <https://www.aargauerzeitung.ch/wirtschaft/proteste-an-credit-suisse-gv-wegen-finanzierung-von-umstrittener-pipeline-131275660>

LE SRI LANKA APRÈS LA GUERRE

Des années après la fin de la guerre, la situation en matière de droits humains au Sri Lanka est désastreuse. L'armée occupe de vastes territoires interdisant ainsi l'accès de la population aux terres et à la mer. En outre, le sort de milliers de personnes disparues demeure incertain. Beaucoup d'entre elles appartenaient à des minorités. En 2017, la SPM s'est mobilisée pour défendre les droits des personnes concernées : elle a notamment organisé un atelier sur les droits fonciers et a lancé une pétition destinée au président sri-lankais pour demander que la lumière soit faite sur les cas de disparitions forcées.



©Photo: Walter Keller

CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

L'enlèvement d'opposant-e-s au gouvernement est utilisé depuis longtemps par le gouvernement sri-lankais comme moyen de répression. Pendant et après la guerre civile, des dizaines de milliers de personnes ont disparu, principalement des Tamoul-e-s entretenant des liens avérés ou supposés avec le LTTE (Liberation Tigers of Tamil Eelam). L'écrasante majorité des cas documentés fait état d'une implication directe des forces de sécurité gouvernementales (armée, marine militaire ou police). Depuis la fin de la guerre, le sort de 146 679 personnes demeure incertain et le gouvernement sri-lankais n'a, à ce jour, apporté aucune lumière sur ces cas malgré de multiples promesses faites à la communauté internationale. En 2017, la SPM a organisé une campagne dans le but de faire pression sur le gouvernement : à l'occasion d'une manifestation de solidarité organisée à la fin du mois d'août, la SPM a lancé une pétition destinée au président Sirisena pour demander que la lumière soit faite sur les cas de disparitions forcées (voir encadré).

Amalie Kandiyar est l'une de ces milliers de femmes désespérées qui attend toujours une réponse sur le sort de sa fille qu'elle a vue pour la dernière fois en mars 2009. Comme des milliers d'autres personnes, toutes deux avaient fui à pied la zone de combat autour de Mullivaikkal, dans le nord, pour se réfugier à Matale, dans la province du centre. Mais en chemin, la jeune fille, âgée de 17 ans à l'époque, et des centaines d'autres enfants ont été enlevé-e-s. Des individus en uniforme ont obligé les enfants à monter dans un camion et les ont emmenés. Amalie Kandiyar prit alors son courage à deux mains et sauta dans le camion où se trouvait sa fille. En vain. Elle fut jetée du véhicule dans une région reculée. « Depuis, il ne se passe pas un jour sans que ma fille me manque », confie-t-elle. La courageuse femme tamoule âgée de 44 ans est convaincue que sa fille est toujours en vie. Peu de temps avant les élections présidentielles de 2015, elle l'aperçut sur des affiches de propagande de l'actuel président, Maithripala Sirisena. Sur la photo, sa fille se tenait juste à côté du président. Amalie rencontra le président Sirisena et lui demanda ce qu'il advenait de sa fille. Il lui promit de se renseigner. Il ne s'est toujours rien passé à ce jour.

Facts & Figures

Depuis la fin de la guerre civile, en 2009, le destin de **146 679 personnes** demeure incertain.

On estime à **100 000** le nombre de personnes disparues depuis 1980.

Des **centaines de femmes** qui n'ont plus de nouvelles de leurs proches ont manifesté sans relâche depuis février 2017, dans différentes régions du Sri Lanka.

Grève de la faim pour les disparu-e-s

Déçues par l'immobilisme du gouvernement, Amalie Kandiyar et huit autres personnes ont entamé une grève de la faim de quatre jours en janvier 2017. Suite à la rencontre infructueuse avec des hauts responsables du gouvernement, elles ont repris leur grève en février. Entre-temps, des centaines de personnes ont rejoint le mouvement de protestation un peu partout, au nord et à l'est du Sri Lanka. Toutes ces manifestations ont un but commun : obtenir des réponses quant à la disparition de leurs proches. La SPM était sur place en 2017 pour soutenir ces femmes dans leur mouvement.

Réactions de l'Etat sur les disparitions forcées

En août 2016, le parlement sri-lankais adopta une loi ordonnant la mise en place d'un Bureau pour les personnes disparues (« Office for Missing Persons », OMP), chargé de faire la lumière sur les cas de disparitions forcées au Sri Lanka. L'OMP est la toute nouvelle d'une longue série de commissions nationales mises en place depuis 1991 chargées d'élucider les cas de disparitions forcées. Jusqu'alors, aucune d'entre elles n'a réussi à faire la lumière sur les cas de personnes disparues, à traduire les responsables en justice et à garantir aux personnes concernées le droit à la vérité et à réparation. La loi votée pour la mise en place de l'OMP fut rédigée sans consulter les familles concernées ni la société civile. En outre, les déclarations de certains responsables du gouvernement ont



Solidarité envers les personnes disparues

Le 30 août, Journée internationale des personnes disparues, la Société pour les peuples menacés (SPM) a organisé une manifestation de solidarité pour les manifestant-e-s tamoul-e-s. Près de 100 personnes, en majorité tamoules, se sont rassemblées sur la Waisenhausplatz, à Berne. Par des discours et une petite pièce de théâtre, les participant-e-s ont attiré l'attention sur la problématique des disparitions forcées au Sri Lanka. Des personnes concernées ont notamment raconté leur histoire de manière saisissante. La lumière doit être faite sur les nombreux cas de disparitions forcées. A cet effet, la SPM a également lancé une pétition destinée au président sri-lankais.



Des personnes concernées crient leur désespoir sur la Casinoplatz, à Berne, en août 2017. ©Photo : SPM

ébranlé l'espoir de voir la question des disparitions forcées traitée avec sérieux. Ainsi, le premier ministre Ranil Wickremesinghe a-t-il nié l'existence de prisons secrètes et déclaré que toutes les personnes disparues étaient mortes ou parties à l'étranger. Des déclarations confirmées par le ministre des affaires étrangères Mangala Samaraweera mais aussi par le ministre tamoul chargé des langues et du dialogue national, Mano Ganesan. Depuis plus de 30 ans, le gouvernement sri-lankais échoue dans ses tentatives de mener des enquêtes pénales suite aux dépôts de plaintes, de s'intéresser au sort des personnes portées disparues et de protéger efficacement les témoins.

« Où est ma fille, monsieur le Président ? », Berner Zeitung, 30.08.2017 <https://www.bernerzeitung.ch/ausland/asien-und-ozeanien/wo-ist-meine-tochter-herr-praesident/story/30998500>

CHASSÉ-E-S DE LEURS PROPRES TERRES

Des années après la fin de la guerre, l'armée continue d'occuper de vastes terrains principalement situés dans le nord et l'est de l'île où vivent des Tamoul-e-s. Les habitant-e-s n'ont plus accès à leur maison, leurs terres agricoles et leurs zones de pêche situées en mer ou dans la lagune. En 2017, cette situation a donné lieu à des manifestations dans plusieurs endroits : dans la majorité des cas, ce sont les femmes qui manifestaient pour réclamer leurs terres. La SPM s'est rendue sur place pendant les manifestations et a organisé des ateliers afin de les informer de leurs droits. La population civile ne doit pas se retrouver sans défense face à l'armée (voir encadré).

Des manifestations efficaces

Sinnapu Anthonia Vaas, 63 ans, est l'une de ces manifestantes. Depuis des années elle se bat pour sa terre et pour l'accès à la mer dans son village natal Mullikulam, situé au nord du Sri Lanka. Pendant la guerre civile, elle fut chassée, avec sa famille, à plusieurs reprises par l'armée et perdit les moyens de subsistance qu'elle tirait de l'agriculture et de la pêche, comme de nombreuses autres familles sri-lankaises. En 2012,



Atelier sur la péninsule de Jaffna

Sur la péninsule de Jaffna, où la présence militaire est particulièrement importante, la SPM a organisé en avril 2017 un atelier destiné aux personnes victimes d'accaparement de terres. Les quelque 50 participant-e-s venu-e-s de différentes régions et communautés ethniques du Sri Lanka ont reçu des informations sur leurs droits et leurs possibilités d'action. Ils/Elles ont été étonné-e-s de voir que d'autres communautés ethniques étaient confrontées aux mêmes problèmes. En signant la « Déclaration de Nallur », les participant-e-s ont clairement exprimé leur opposition à l'accaparement des terres. Avec succès : après 27 ans d'occupation, le port de Myliddy, situé sur la presqu'île de Jaffna, a été libéré en juillet de la même année. Pour la population, cela signifie beaucoup puisqu'elle a à nouveau accès à l'une de ses plus importantes bases de pêche et peut subvenir ainsi à ses besoins essentiels.



Avril 2017 : des femmes manifestent à Mullikulam afin de récupérer leurs terres. ©Photo : SPM

Sinnapu Anthonia Vaas décida de retourner dans son village natal de Mullikulam, avec d'anciennes habitantes. Ensemble, elles manifestèrent une première fois près du camp de la Marine nationale, en plein air, où elles construisirent de petites cabanes. Plus tard, elles obtinrent la réouverture de l'école et l'accès à l'église de Mullikulam une fois par semaine. Puis rien ne bougea autour de Mullikulam pendant un long moment.

En 2017, encouragées par les autres manifestations au Sri Lanka et déçues par les hommes, les femmes du village ont de nouveau réclaté la restitution de leurs terres pendant plusieurs semaines.

Leur action a suscité l'intérêt de responsables politiques et de représentant-e-s du gouvernement, d'autres militant-e-s, de journalistes, de représentants de l'Eglise ainsi que d'organisations internationales. Si certaines manifestantes ont obtenu gain de cause, d'autres attendent toujours de récupérer leurs terres. C'est le cas de Sinnapu Anthonia Vaas.

LES ROMS, SINTÉS ET YÉNICHES EN SUISSE

Aujourd'hui encore, les minorités Roms, Sintés et Yéniches continuent d'être victimes de discrimination et de racisme en Suisse. En outre, les administrations publiques ne mettent à disposition des minorités nomades qu'un nombre insuffisant d'aires de transit. En 2017, la SPM a, d'une part, poursuivi sa campagne « Stop à l'antitsiganisme » pour exiger un plus grand respect et la reconnaissance des Roms, Sintés et Yéniches en Suisse, et a, d'autre part, initié un nouveau projet intitulé « Des aires de transit supplémentaires pour les Roms nomades » visant à désamorcer les conflits entre les groupes de Roms nomades et la population sédentaire suisse.



©Photo : Eric Roset

QUAND LE MANQUE DE PLACE CONDUIT À DES CONFLITS

De nombreux groupes de Roms nomades se rendent en Suisse de mars à octobre. En raison du manque d'aires de transit et de la tendance des autorités à réserver exclusivement les emplacements existants aux Yéniches et Sintés de Suisse, les groupes de Roms étrangers se voient contraints toujours plus souvent de se limiter à des « haltes spontanées ». Mais il arrive parfois que certains groupes ne connaissent pas ou n'acceptent pas les lois suisses et les usages, ce qui mène à des conflits. Quant aux autorités responsables et à la police, elles ne connaissent que peu les coutumes et la culture des Roms. Cela conduit à des malentendus et, au pire des cas, à des interventions coûteuses de la police.

Nouveau projet de la SPM

La Société pour les peuples menacés et la Verband Sinti und Roma Schweiz (VSRS) ont commencé un projet pilote pour désamorcer ces conflits en informant et en proposant des interventions de médiation. Depuis mars 2017, les groupes de Roms concernés, les propriétaires fonciers, la police et les autorités peuvent faire appel à des médiateurs des communautés sintés et roms en Suisse qui apportent leur aide en cas de conflit et tentent de trouver des solutions. Dans le même temps, ils informent les groupes de Roms nomades sur les lois et pratiques suisses et sensibilisent la police et les autorités sur la culture, les mœurs et les revendications des groupes de Roms nomades.

Avec le soutien de la Verband Sinti und Roma Schweiz (VSRS), la SPM a rédigé un rapport sur la situation et les besoins des Roms nomades. Les 29 entretiens réalisés avec des Roms et des représentants de la police montrent clairement, de part et d'autre, une réelle nécessité de créer davantage d'aires de transit.

Facts & Figures

Chaque été, on estime entre 500 et 800 le nombre de caravanes conduites par des Roms nomades sur les routes de Suisse. En période de pic, on en dénombre même jusqu'à 1500.

La Suisse dispose en tout et pour tout d'environ 31 aires de transit dont certaines ne sont que provisoires ou bien réservées exclusivement aux gens du voyage suisses.


A la fin de l'année 2017, les gens du voyage étrangers ne disposaient que de quatre aires de transit correspondant à 110 emplacements.


Conclusions du rapport : la situation des Roms nomades

La majorité des Roms qui transitent par la Suisse viennent de pays d'Europe occidentale et travaillent plusieurs mois par an sur le territoire national. L'accord sur la libre circulation des personnes signé entre la Suisse et l'Union européenne leur garantit le droit d'entrer, de sortir et de travailler en Suisse, au même titre que les Suisses et Suissesses. Le nouveau rapport de la SPM montre toutefois une réalité bien différente : ces dernières années, la situation des Roms nomades étrangers concernant l'accès aux aires de transit s'est nettement dégradée. De nombreux cantons se sont mis à attribuer leurs aires d'accueil selon deux critères : « gens du voyage suisses » et « gens du voyage étrangers ». Par ailleurs, les aires de transit existantes n'offrent aux Roms nomades que peu de possibilités pour exercer leurs activités manuelles conformément aux standards suisses en vigueur, un point qu'il convient d'améliorer compte tenu des activités lucratives qu'ils exercent. Selon les dires des personnes interviewées, la Suisse est plutôt mal placée par rapport à ses voisins européens en termes de qualité et de nombre d'aires disponibles. Et le pays arrive en tête de peloton en matière de fréquence des contrôles policiers.

Point de vue de la police

Comme le montrent nos recherches, les policiers eux-mêmes déplorent la situation actuelle concernant les aires d'accueil pour les Roms. Les résultats des entretiens que nous avons menés dans les commissariats des cantons particulièrement fréquentés par les groupes nomades ont montré un besoin, de la part des policiers, d'être mieux formés à l'histoire, à la culture et aux besoins des Roms nomades, ce qui permettrait d'éviter certains malentendus ou conflits. Il est également ressorti des recherches et des interviews menées par la SPM que les agents de police accomplissaient souvent des tâches qui, à l'origine, ne faisaient pas partie de leur domaine d'activité. Ainsi, la plupart des aires de transit sont-elles directement administrées par la police. Lors de « haltes spontanées », il n'est pas rare que ce soit la police qui mette en place et contrôle les infrastructures nécessaires. Selon les policiers, la création d'aires d'accueil officielles est une priorité. Leur marge de négociation avec les groupes de Roms nomades est limitée à cause du manque cruel d'aires d'accueil qui constitue également l'une des causes principales de conflits entre les Roms nomades et la police.

 **Parlament vor Richtungsentscheid**, Schweiz aktuell, 31.10.2017 <https://www.srf.ch/news/regional/bern-freiburg-wallis/wahlen-bern/fahrende-im-kanton-bern-parlament-vor-richtungsentscheid>

 **Ohne Halt durchs Bernbiet**, Der Bund, 8.06.2017 <https://www.derbund.ch/bern/kanton/ohne-halt-durchs-bernbiet/story/29087215>



Une petite fille manouche devant sa caravane. ©Photo : Eric Roset

Revendications de la SPM et de la VSRS

En plus de la création d'aires d'accueil supplémentaires pour tous les groupes nomades, la SPM et l'association VSRS revendiquent, entre autres, que les Roms nomades soient intégrés dans les processus d'aménagement des aires d'accueil. La SPM et l'association VSRS adressent toutes ces recommandations aux responsables politiques, aux autorités et à la police pour qu'à l'avenir les conflits entre des Roms nomades et la population sédentaire puissent être évités.



Colloque « Roms nomades en Suisse : information, médiation et sensibilisation »

Le 31 octobre 2017, la SPM a organisé un colloque dans le cadre du projet « Roms nomades : information, médiation et sensibilisation ». Près de 60 personnes se sont retrouvées à l'hôtel Kreuz à Berne pour s'informer et partager leurs idées sur la situation des Roms nomades en Suisse. Lors d'une table ronde, des professionnel-le-s de la police, des autorités publiques, de la politique ainsi que deux médiateurs de l'association Verband Sinti und Roma Schweiz (VSRS) ont donné des informations sur ce sujet. Ce fut également l'occasion de parler des expériences vécues lors des interventions de médiation et de présenter les conclusions du nouveau rapport.

PLUS DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE À L'ÉGARD DES ROMS SUISSES

Les Roms font partie de la réalité suisse depuis 600 ans. Leur histoire est marquée par l'exclusion et la discrimination. Durant trois siècles, la Suisse a mené une « politique tzigane » répressive pendant laquelle les Roms ont été chassés, persécutés et dénoncés. Aujourd'hui, on estime entre 80 000 et 100 000 le nombre de Roms vivant en Suisse : la majorité d'entre eux sont sédentaires, bien intégrés et possèdent la nationalité suisse. Mais par crainte de discrimination, beaucoup d'entre eux cachent leur identité rom.

La reconnaissance des Roms se fait toujours attendre

En 1998, la Suisse a ratifié la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités nationales. Depuis, les Sintés et les Yéniches ont été reconnus comme minorités nationales mais pas les Roms, pourtant reconnus comme telle depuis les années 1990 dans les pays voisins comme l'Autriche ou l'Allemagne, selon ladite convention. En 2017, la SPM a soutenu l'interpellation déposée par la Conseillère nationale Barbara Gysi (PS) en vue de la reconnaissance des Roms en tant que minorité nationale en Suisse. Fin 2017, le Conseil fédéral n'avait toujours pas donné sa réponse. En avril 2017, des membres de la SPM et d'organisations roms se sont adressé-e-s au public pour exiger la reconnaissance des Roms en tant que minorités (*voir encadré*).



Journée internationale des Roms

Le 8 avril 2017, la culture rom a été célébrée dans le monde entier. Le 6 avril, la SPM a organisé, en amont, deux manifestations à Berne. Avec le soutien du collectif Roma Jam Session Art Kollektiv (RJSaK), la SPM a organisé une « Detox Dance », une performance artistique participative pour thématiser les relations entre la Suisse et les Roms. Une table ronde, à laquelle ont pris part des représentant-e-s des associations Rroma Foundation, Roma Jam Session Art Kollektiv et Romano Dialog, ainsi que des autorités et de la politique, a ensuite été organisée sur le thème de l'histoire, du présent et de l'avenir des Roms.



L'ignorance est un poison : des représentant-e-s roms lors d'une séance photos organisée par la SPM à Berne en janvier 2017. ©Photo : Franziska Rothenbühler

Stop à l'antitsiganisme !

Le travail de clarification sur l'histoire des Roms en Suisse n'a encore jamais eu lieu. Il en résulte qu'aujourd'hui encore, les clichés et les préjugés continuent de circuler. On le voit en particulier au niveau des médias, de la police et de la politique. En 2013, déjà, une étude mandatée par la Commission fédérale contre le racisme concluait qu'en Suisse, une contribution médiatique sur huit concernant des Roms était discriminatoire. En outre, la Suisse est critiquée au niveau international pour son recours massif au profilage racial à l'égard des Roms : les membres de la communauté rom font fréquemment l'objet de contrôles de police. Et les responsables politiques considèrent aussi régulièrement les Roms comme des boucs émissaires.

La SPM est convaincue qu'une reconnaissance des Roms en tant que minorité nationale en Suisse peut contribuer à faire diminuer la stigmatisation et la discrimination continue dont les Roms font l'objet au quotidien et dans les médias. La Confédération doit se pencher sur l'héritage laissé par la « politique tzigane » et se positionner clairement contre le racisme et la discrimination. Outre la reconnaissance des Roms en tant que minorité nationale, la SPM demande également à ce que l'antitsiganisme soit reconnu comme une forme spécifique de racisme. Elle demande l'adoption immédiate de mesures contre le profilage racial des Yéniches, Sintés et Roms, la représentation systématique de ces communautés dans les processus de décision politiques et l'intégration de leur histoire et de leur culture dans les programmes scolaires.

La SPM a participé à d'autres projets plus modestes et a pris position sur de nombreux sujets. Voici quelques points d'actualité en bref :



Le président chinois en visite officielle en Suisse En janvier 2017, le président chinois Xi Jinping a participé pour la première fois au World Economic Forum de Davos, après avoir rencontré le Conseil fédéral. La SPM a critiqué l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine, dans lequel il n'est fait à aucun moment allusion aux « droits humains ». Elle appelle le Conseil fédéral à ne pas seulement se laisser guider par des intérêts économiques mais plutôt à s'engager pour une meilleure politique en matière de droits humains en République populaire de Chine où les Tibétain-e-s, Ouïgour-e-s et Mongol-e-s sont tout particulièrement victimes de répressions massives.



Srebrenica : condamnation d'un négationniste du génocide En juin 2017, la Cour d'appel tessinoise a confirmé la condamnation de l'ex-député tessinois de la Lega di ticinesi, Donatello Poggi, qui, en 2012, avait réfuté le génocide de Srebrenica. Ce sont 8000 personnes qui ont péri dans le massacre de 1995 perpétré par l'armée serbe à l'encontre de la population bosniaque. Ce jugement est une juste réparation pour les milliers de familles de victimes, et prouve qu'il est possible de sanctionner le négationnisme de génocides prouvés à l'appui de la norme pénale contre la discrimination raciale.



Critique à l'encontre de l'initiative « Better Gold » Le Seco et la Swiss Better Gold Association ont présenté en mars 2017 les résultats de la deuxième phase de l'initiative « Better Gold ». La SPM attire une fois de plus l'attention sur le fait que cette dernière ne constitue qu'une goutte d'eau dans l'océan, car ses revendications ne suffisent pas pour pouvoir lutter efficacement contre la production et le commerce de l'or sale. La SPM réclame donc qu'en plus de cette seconde phase facultative de l'initiative, le secteur suisse de l'or soit soumis à une obligation de transparence, ainsi qu'à un contrôle de diligence rigoureux. Le besoin de transparence est urgent : l'identité des producteurs et exportateurs d'or doit être enfin rendue publique.



La Convention de Minamata et le commerce suisse de l'or En août 2017, la Convention de Minamata est entrée en vigueur, qui vise à endiguer les émissions de mercure dans le monde entier. La Suisse s'est battue en première ligne pour que cet accord puisse voir le jour. Le métal est surtout utilisé pour l'extraction artisanale de l'or, avec des conséquences catastrophiques pour les êtres humains et l'environnement. La Société pour les peuples menacés (SPM) invite le Conseil fédéral à déterminer si et dans quelle mesure le commerce de l'or en Suisse va à l'encontre des efforts de la Convention de Minamata. A cet égard, une interpellation a été déposée devant le Parlement fin septembre 2017.



Journée européenne de commémoration du génocide des Roms En 2015 déjà, la Commission européenne choisissait le 2 août comme Journée européenne de commémoration du génocide des Roms. La SPM et la Roma Foundation réclament que la Suisse aussi rende hommage durant cette journée aux quelque 500 000 Roms et Sintés qui ont été systématiquement assassinés pendant la Seconde Guerre mondiale. Une motion pour la reconnaissance de la Journée européenne de commémoration du génocide des Roms a été déposée au Conseil national en juin 2017. Cette dernière a malheureusement été rejetée.



Associations professionnelles et journaux fribourgeois poursuivis pour discrimination Deux journaux quotidiens fribourgeois ont publié, mi-juin 2017, une annonce dans laquelle des associations professionnelles suisses mettaient en garde contre le fait de confier des travaux à des « gens du voyage ». En septembre, une plainte pour violation de la norme pénale contre la discrimination raciale a été déposée auprès du ministère public fribourgeois. La SPM soutient cette plainte car elle voit dans cette annonce l'expression d'un antitsiganisme croissant en Suisse. La plainte a été rejetée en novembre mais les plaignants ont fait appel.



Rapport alternatif sur les minorités suisses Les membres des minorités yéniches, sintés et roms continuent d'être traités en Suisse comme des étrangers et font l'objet d'une discrimination et d'une stigmatisation culturelle. C'est ce qu'indique la Société pour les peuples menacés (SPM) dans son rapport alternatif sur la mise en œuvre de la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales en Suisse. Ce rapport met en lumière le profilage racial et l'antitsiganisme qui sont monnaie courante en politique, dans les médias et dans la société suisse. Il souligne le manque en aires d'accueil pour les minorités nomades, ce qui contrevient aux exigences fixées dans la convention-cadre du Conseil de l'Europe

Rapport financier

La SPM peut à nouveau se féliciter d'une année réussie, y compris sur le plan financier. Les liquidités sont assurées grâce à la base solide du capital propre. Sans le soutien généreux de nos membres, de nos donatrices et donateurs ainsi que de celui de diverses fondations et des institutions, notre travail ne serait pas possible. La SPM tient à remercier ici vivement chacun-e de ces acteurs/trices. Elle utilise de manière efficace et ciblée les ressources mises à disposition et veille à les gérer de façon économe.

Les comptes annuels complets avec le rapport de révision peuvent être commandés auprès de la SPM ou téléchargés sur son site Internet :

www.gfbv.ch/fr/a-notre-sujet/rapport-annuel/

Bilan au 31 décembre 2017

ACTIFS	2017	2016
LIQUIDITÉS	792 074.86	911 412.26
CRÉANCES DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	2 191.40	1 679.30
RÉGULARISATION ACTIF	35 860.65	13 041.95
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	830 126.91	926 133.51
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIÈRES	2 911.00	2 861
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	2 911.00	2 861.00
TOTAL DES ACTIFS	833 037.91	928 994.51

PASSIFS	2017	2016
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	120 692.85	157 631.49
RÉGULARISATION PASSIF	48 059.91	31 101.00
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	168 752.76	188 732.49
CAPITAL DE FONDS	12 515.22	71 169.63
TOTAL DU CAPITAL DE FONDS	12 515.22	71 169.63
CAPITAL DE L'ORGANISATION	669 092.39	622 366.79
RÉSULTAT ANNUEL	-17 322.46	46 725.60
TOTAL DU CAPITAL PROPRE	651 769.93	669 092.39
TOTAL DES PASSIFS	833 037.91	928 994.51

Compte de résultat du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

RECETTES	2017	2016
RECETTES DES VENTES	1 221.55	1 631.75
COTISATIONS DES MEMBRES ET DONS	1 603 865.75	1 385 235.55
CONTRIBUTIONS	598 699.87	346 653.91
AUTRES RECETTES	1 936.80	3 088.05
TOTAL RECETTES	2 205 723.97	1 736 609.26

CHARGES	2017	2016
CAMPAGNES ET PROJETS	1 231 329.58	718 793.10
CHARGES DE PERSONNEL	347 139.90	384 620.98
CHARGES ADMINISTRATIVES	125 567.30	106 108.43
CHARGES DE COLLECTE DE FONDS	555 645.50	416 426.50
AMORTISSEMENTS	905.60	5 968.00
TOTAL DES CHARGES	2 260 587.88	1 631 917.01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-54 863.91	104 692.25
RÉSULTAT FINANCIER	-4 644.71	-6 578.80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-16 468.25	0.00
RÉSULTAT AVANT MODIFICATION DU CAPITAL DE FONDS	-75 976.87	98 113.45
RÉSULTAT DES FONDS	58 654.41	-51 387.85
RÉSULTAT ANNUEL	-17 322.46	46 725.60

Principes comptables généraux

Les comptes de la Société pour les peuples menacés (SPM) sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21), aux RPC fondamentales et au code suisse des obligations. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats.

Les comptes annuels 2017 ont été approuvés par le comité le 14 février 2018, en vue de l'assemblée générale.

Comptes d'exploitation

Les organisations suivantes nous ont soutenus en nous versant des contributions notables :

CONTRIBUTIONS DES ORGANISATIONS	2017	2016
GREEN CROSS PROJEKT WADI	542 396	257 858
PAROISSE RÉFORMÉE DE SISSACH LES ROMS	5 000	5 000
FÉDÉRATION DES COOPERATIVES MIGROS LES ROMS EN SUISSE 2017		5 000
EPER ATELIERS POUR PÊCHEURS AU SRI LANKA		5 500
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE BERNE PROJET POUR LES PÊCHEURS AU SRI LANKA		5 000
FONDATION TEMPERATIO ATELIER POUR PÊCHEURS AU SRI LANKA		5 000
PRO VICTIMIS ARCHIVES TCHÉTCHÈNES		9 000
PRO VICTIMIS DOMARI	-19 296	19 296
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE, UNION SYNODALE BERNE-JURA LES ROMS		2 000
GREENPEACE SUISSE RECHERCHE SUR L'OR	3 000	
C4ADS RECHERCHE SUR L'OR	4 943	
ANNE FRANK-FONDS DETOX	1 000	
GLOBAL LOKAL RECHERCHE SUR L'OR	3 000	

CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC	2017	2016
SG-DFI, SERVICE DE LUTTE CONTRE LE RACISME LES ROMS EN SUISSE 2017	10 000	10 000
OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE LES ROMS EN SUISSE 2017	10 000	20 000
OFFICE DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE / FONDS DE LOTERIE LES ROMS EN SUISSE	19 198	
OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE DETOX	2 000	
SG-DFI, SERVICE DE LUTTE CONTRE LE RACISME DETOX	2 000	
« KULTUR STADT BERN » DETOX	2 500	

Prestations non rémunérées

La société Proffix AG nous a soutenu en s'occupant de diverses adaptations logicielles pour les services informatiques. Cette aide est estimée à environ CHF 5000.-. La société Faktor4 a, qui s'est occupée de la réalisation de notre nouveau site Internet, n'a facturé qu'une partie de ses prestations.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

La SPM effectue principalement des travaux d'information, de campagnes et de projets, dont la réalisation suppose de pouvoir s'appuyer sur un nombre suffisant de membres et de donateurs/trices. En 2017, la SPM a investi au total CHF 555 645,50 dans la collecte de fonds. La publicité destinée aux membres et aux donateurs/trices sert également à sensibiliser le grand public, conformément au but de l'organisation. Fin 2017, la SPM comptait quelque 14 400 soutiens actifs (année précédente : 13 600). Nous avons par ailleurs reçu des dons ainsi que des contributions du secteur public, de paroisses et d'autres organisations pour divers projets spécifiques.

Les membres du comité sont :

Ruth-Gaby Vermot-Mangold (présidente, élue jusqu'en 2017) ; **Göpf Berweger** (vice-président, élu jusqu'en 2019) ; **Sonja Beeli** (élue jusqu'en 2019) ; **Theodora Peter** (élue jusqu'en 2018) ; **Marianne Helfer** (élue jusqu'en 2019) ; **Eva Schmassmann** (élue jusqu'en 2019)

Le comité s'est réuni quatre fois en 2017 et a effectué en tout près de 200 heures de travail non rémunéré pour la SPM. Nous tenons d'ailleurs à remercier Ruth-Gaby Vermot-Mangold, notre présidente qui quitte l'association après 16 ans d'engagement pour la SPM. L'action de la SPM s'est considérablement développée grâce à elle.

La Société pour les peuples menacés Suisse est la section suisse de la Société pour les peuples menacés International. Les activités de la SPM Suisse sont en conformité avec les objectifs de la SPM International. La SPM International possède également des sections en Allemagne, en Autriche, dans le Tyrol du sud (Italie), en Bosnie Herzégovine et dans le nord de l'Irak. L'organisation compte par ailleurs des représentant-e-s dans d'autres pays.

La SPM remercie tou-te-s les membres, les donateurs/trices, les fondations et le service public pour leur généreux soutien ainsi que le comité et les collaborateurs/trices de la SPM pour leur investissement. Sans toutes ces personnes, notre travail ne serait pas possible – un grand merci !



La SPM était présente dans plusieurs régions du monde en 2017. En organisant des actions, des débats et en se rendant sur place, nos collaborateurs/trices ont œuvré pour le respect des droits des minorités et des peuples autochtones.

1. En janvier, la SPM a organisé une séance photos dans le cadre de la campagne « Stop à l'antitsiganisme », afin d'attirer l'attention sur la minorité rom en Suisse. Photo : Franziska Rothenbühler 2. Fin octobre, la SPM a organisé un colloque sur le thème des Roms nomades en Suisse. Photo : Eric Roset 3. Julia Büsser, responsable de campagne économie et droits des autochtones, attire l'attention sur les violations des droits humains en rapport avec le projet du North Dakota Access Pipeline, lors de l'assemblée générale du Crédit Suisse. 4. Avec le soutien d'autres militant-e-s, des collaborateurs/trices de la SPM ont manifesté contre le projet de construction de l'oléoduc Dakota Access Pipeline devant le siège d'UBS à Bâle. Photo : Ruedi Suter. 5. Les deux délégués péruviens, Mauro Metaki (à gauche) et Julio Cusurichi (à droite), devant le Palais des Nations à Genève. Ils se sont rendus en Europe au mois de juillet à l'occasion de la session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (EMRIP). 6. Soutenu par la SPM, le chef de tribu des Yanomami, Davi Kopenawa, défend les droits de son peuple devant l'ONU à Genève. Photo : Ruedi Suter

7. Visite de la SPM dans le cadre de manifestations de proches de personnes disparues au Sri Lanka. 8. Lors d'une manifestation de solidarité à Berne, Yves Bowie, responsable de campagne pour le Sri Lanka à la SPM, et des manifestant-e-s tamoul-e-s demandent que la lumière soit faite sur les cas de disparitions forcées. 9. L'ignorance est un poison : les collaborateurs/trices de la SPM et les organisations roms participent à une « Detox Dance » à Berne pour attirer l'attention sur les droits des Roms, Sintés et Yéniches. Photo : Eric Roset Photo : Franziska Rothenbühler. 10. Christoph Wiedmer, directeur de la SPM, rend visite au peuple Yanomami au Brésil et accompagne ensuite une délégation jusqu'en Europe pour qu'elle fasse part de leurs préoccupations aux instances de l'ONU Photo: Daniel Schweizer. 11. Le cinéaste Daniel Schweizer et le chef de la tribu Yanomami, Davi Kopenawa, font connaissance dans la forêt amazonienne brésilienne. 12. Des collaboratrices de la SPM visitent une aire de transit où des groupes nomades se sont installés pour l'été.

Au cours de l'année 2017, 20 collaborateurs/trices fixes ont travaillé pour la SPM, dont 9 stagiaires et 1 apprenti.

Comité



Ruth-Gaby Vermot-Mangold
PRÉSIDENTE (jusqu'en mai 2017)



Göpf Berweger
VICE-PRÉSIDENT



Sonja Beeli-Zimmermann



Theodora Peter



Eva Schmassmann



Marianne Helfer

Team



Dominique Schärer
RESPONSABLE DE LA
COMMUNICATION



Yves Bowie
RESPONSABLE DE CAMPAGNE
POUR LE SRI LANKA



Martin Wanner
STAGIAIRE ÉCONOMIE ET
DROITS DES AUTOCHTONES
jusqu'au 15.05.2017



Julia Büsser
RESPONSABLE DE CAMPAGNE
ÉCONOMIE ET DROITS DES
AUTOCHTONES



Meret Stocker
STAGIAIRE POUR LE SRI LANKA
depuis le 01.08.2017



Rahel Jud
STAGIAIRE MINORITÉS
ET DISCRIMINATION
jusqu'au 30.11.2017



Christoph Wiedmer
CO-DIRECTEUR



Angela Schweizer
STAGIAIRE COMMUNICATION
jusqu'au 28.02.2017



Tabea Willi
STAGIAIRE ÉCONOMIE ET
DROITS DES AUTOCHTONES
depuis le 16.06.2017



Angela Mattli
RESPONSABLE DE CAMPAGNE
MINORITÉS ET DISCRIMINATION



Tania Brügger Marquez
GRAPHISTE



Lisa Sollberger
STAGIAIRE MINORITÉS
ET DISCRIMINATION
jusqu'au 30.04.2017



Vanessa Salamanca
STAGIAIRE COMMUNICATION
jusqu'au 31.10.2017



Dominic Blumenthal
STAGIAIRE MINORITÉS
ET DISCRIMINATION
depuis le 1.12.2017



Delia Brändli
STAGIAIRE COMMUNICATION
depuis le 01.09.2017



Anita Straubhaar
ADMINISTRATION DES MEMBRES



Dario Schai
COLLECTE DE FONDS



Erika Lerch
RESPONSABLE FINANCES ET
SERVICES, CO-DIRECTRICE
jusqu'au 31.03.2017



Nahom Andemicael
FINANCES ET SERVICES
Apprenti



« Lorsque les droits humains sont bafoués, où que ce soit dans le monde, la SPM intervient, de manière fiable et avec détermination. Voilà pourquoi je soutiens la SPM – et pourquoi pas vous ? »

Ruth-Gaby Vermot,
ancienne présidente de
SPM Suisse

AVEC LA SPM POUR LES DROITS HUMAINS

La Société pour les peuples menacés (SPM) est une organisation internationale de défense des droits humains qui s'engage en faveur des minorités et des populations autochtones. Elle documente les violations des droits humains, informe et sensibilise l'opinion publique et représente les intérêts des personnes concernées face aux autorités et aux décideurs politiques. La SPM soutient par ailleurs les initiatives locales pour le renforcement des droits des minorités et des peuples autochtones et collabore au niveau national et international avec des organisations et des personnes qui poursuivent des buts similaires. La SPM a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU et du Conseil de l'Europe.

AGISSEZ – SOUTENEZ-NOUS !

Notre engagement n'est possible qu'avec votre soutien. Avec votre adhésion ou votre don, nous soutenons des minorités et des peuples autochtones dans le monde entier. Inscrivez-vous sous : <https://www.gfbv.ch/fr/agir/faites-un-don/>
Un grand merci !